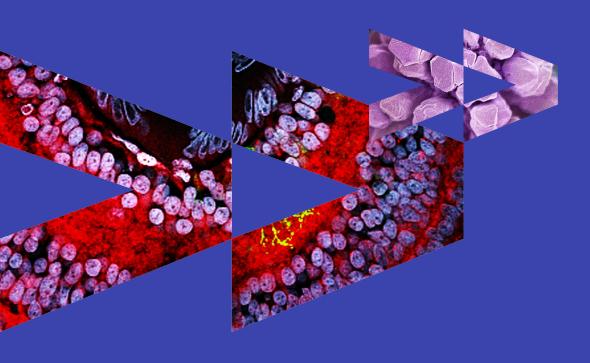
Mémoire

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2024





Mémoire ______ 2

TABLE DES MATIÈRES

| Liste des recommandations | 3 |
|---|---|
| 1. Présentation de l'Acfas | 4 |
| 2. Contexte des recommandations formulées par l'Acfas | 4 |
| 3. Investissements pour la recherche en français _ | 5 |
| 4. Investissements dans les bourses destinées à la relève en recherche | 6 |
| 5. Investissements dans le budget de base des conseils subventionnaires | 6 |
| 6. Création de la Fondation canadienne du savoir et de la science | 7 |

Mémoire ______ 3

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1:

Que le gouvernement octroie un budget supplémentaire d'au moins 10 M \$ par année aux conseils subventionnaires afin d'encourager la soumission de demandes de financement de recherche en français, de soutenir de manière durable la recherche en français, et d'offrir un meilleur soutien à la publication scientifique en français et aux revues savantes afin qu'une proportion plus grande d'articles en français y soit publiée;

Recommandation 2:

Que le gouvernement fédéral garantisse la stabilité du financement d'Érudit en y accordant un budget bonifié à 5,5 M \$ indexé annuellement sur 10 ans sans contreparties, auquel s'ajouterait un montant de 3 M \$ par année pour permettre le développement de la capacité de recherche et d'innovation d'Érudit;

Recommandation 3:

Que le gouvernement augmente la valeur des bourses remises à la relève en recherche par les conseils subventionnaires – valeur qui stagne depuis presque deux décennies – et qu'il établisse la nouvelle valeur annuelle comme suit : 25 000 \$ au 2e cycle, 35 000 \$ au 3e cycle et 45 000 \$ pour les stagiaires postdoctoraux;

Recommandation 4:

Que le gouvernement indexe annuellement la nouvelle valeur des bourses remises à la relève par les conseils subventionnaires, de façon à maintenir l'attractivité des études aux cycles supérieurs, et ce, dans tous les domaines;

Recommandation 5:

Que le gouvernement augmente le budget de base total des conseils subventionnaires d'au moins 10 % par année pendant cinq ans pour leurs programmes fondamentaux de subventions;

Recommandation 6:

Que le gouvernement crée la Fondation canadienne du savoir et de la science et qu'il en assure le financement pérenne, à compter du budget 2024, sans diminuer le budget de base total des conseils subventionnaires.

1. PRÉSENTATION DE L'ACFAS

L'Acfas est une actrice incontournable de l'histoire intellectuelle et de la grande aventure de la recherche en français des 100 dernières années au Canada. Fondée en juin 1923 par un groupe de scientifiques francophones, l'Acfas contribue de façon exceptionnelle à la transmission des savoirs en français et à l'avancement de la communauté de recherche francophone. Elle est aujourd'hui la seule organisation qui représente l'ensemble des disciplines de recherche au Canada, à l'image de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) aux États-Unis.

L'Acfas fédère et soutient les étudiant·e·s et chercheur·euse·s d'expression française au Québec et en contexte minoritaire au Canada afin qu'ils puissent participer à part entière à la vie scientifique du pays. Avec ses six antennes régionales réparties sur l'ensemble du territoire canadien, l'Acfas contribue directement à la vitalité de la recherche en français et à la mobilisation des savoirs à l'échelle du Canada.

L'Association favorise les maillages au sein d'un vaste réseau de partenaires canadiens, dont la Fondation canadienne pour l'innovation, les trois conseils subventionnaires et le Conseil national de recherches du Canada. L'Acfas entretient par ailleurs de forts liens avec des pays francophones tels la France, la Belgique, la Suisse et le Maroc, en raison des concours qu'elle a créés dans la dernière décennie et qui connaissent aujourd'hui un déploiement dans la francophonie internationale.

2. CONTEXTE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR L'ACFAS

Investir dans l'avancement des connaissances se révèle critique sur le plan social et politique, car les innovations, la prospérité et le rayonnement du Canada en dépendent. La capacité de recherche du pays est étroitement liée à son enrichissement, les innovations contribuant autant à générer des profits qu'à construire une société forte et résiliente.

Le Canada a cette qualité d'être un pays officiellement bilingue. Deux écosystèmes de recherche y coexistent, l'un anglophone, l'autre francophone, relativement imperméables l'un à l'autre. L'écosystème de la recherche en français rassemble des personnes de toutes origines et issues de tous milieux, unies par leur désir d'étudier et de travailler en français. Or, la recherche en français est en déclin au Canada, comme l'atteste l'étude publiée par l'Acfas en juin 2021. Baisse du nombre de demandes de financement envoyées en français aux conseils subventionnaires et baisse dans les subventions octroyées, faible pourcentage de revues en français créées depuis 1960, baisse du nombre d'articles scientifiques publiés en français.

Il est à l'avantage de nos sociétés et des citoyen·ne·s que l'avancement des savoirs se fasse dans plusieurs langues et que les populations aient accès aisément aux résultats de recherche de la communauté scientifique. Dans le cadre de sa mission, l'Acfas travaille notamment à l'obtention de conditions d'exercice équitables pour les chercheur·euse·s qui, au sein de notre pays bilingue, font de la recherche en français.

Les six recommandations présentées par l'Acfas dans le présent mémoire sont fondées :

- sur la valorisation des chercheur·euse·s de toutes les disciplines scientifiques;
- sur l'excellence en recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée;
- et sur l'équité pour les membres de la communauté scientifique canadienne francophone.

3. INVESTISSEMENTS POUR LA RECHERCHE EN FRANÇAIS

Dans le cadre des consultations pancanadiennes effectuées au sujet du prochain *Plan d'action sur les langues officielles du Canada*, l'Acfas a déposé un <u>mémoire</u> dont les recommandations ont trouvé écho auprès de Patrimoine canadien. En effet, le <u>Plan d'action 2023-2028</u> comprend un montant de 8,5 M \$ sur cinq ans pour « soutenir la création de nouvelles mesures visant à améliorer l'écosystème de la recherche en français au Canada ».

Cette action inédite montre à quel point le gouvernement du Canada est sensible à la nécessité de doter l'écosystème de la recherche en français des moyens dont il a besoin pour faire valoir la voix essentielle des chercheur·euse·s francophones dans le contexte dominé par la langue anglaise, et ce, tant au Canada qu'à l'international. Cela dit, il est essentiel de poursuivre sur cette lancée historique en accordant aux conseils subventionnaires des sommes supplémentaires pour appuyer et renforcer les initiatives rendues possibles par le nouveau Plan d'action.

Le Rapport du Comité permanent de la science et de la recherche du Canada, présenté à la Chambre des communes le 15 juin dernier sous le titre *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada*, comporte plusieurs recommandations visant des mesures à mettre en œuvre par les conseils subventionnaires. Quelques mois plus tôt, le 20 mars, le Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche rendait public son propre Rapport, qui comprend une recommandation visant à « encourager la production et la diffusion de connaissances en français au Canada et dans le monde ».

L'Acfas accueille très favorablement ces initiatives et la plupart des recommandations apportées et souhaite vivement que les conseils subventionnaires fédéraux reçoivent les ressources qui leur permettront de mettre en place les mesures recommandées afin de mieux soutenir la production, la diffusion et la mobilisation des savoirs en français au Canada.

Concrètement, l'Acfas recommande :

Recommandation 1 : Que le gouvernement octroie un budget supplémentaire d'au moins 10 M \$ par année aux conseils subventionnaires afin d'encourager la soumission de demandes de financement de recherche en français, de soutenir de manière durable la recherche en français au pays, et d'offrir un meilleur soutien à la publication scientifique en français et aux revues savantes afin qu'une proportion plus grande d'articles en français y soit publiée;

Par ailleurs, en raison du rôle unique joué par la plateforme Érudit dans la diffusion des savoirs en français, et sachant que les consultations de la plateforme par des usager·e·s canadiens mais aussi internationaux sont considérables¹, l'Acfas recommande :

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral garantisse la stabilité du financement d'Érudit en y accordant un budget bonifié à 5,5 M \$ indexé annuellement sur 10 ans sans contreparties, auquel s'ajouterait un montant de 3 M\$ par année pour permettre le développement de la capacité de recherche et d'innovation d'Érudit.

4. INVESTISSEMENTS DANS LES BOURSES DESTINÉES À LA RELÈVE EN RECHERCHE

À l'heure actuelle, les besoins en main d'œuvre et les salaires offerts sur le marché du travail n'incitent pas les personnes qui possèdent un baccalauréat à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Cette situation représente un réel frein à l'innovation issue de la recherche universitaire et, conséquemment, à la prospérité économique du Canada.

L'Acfas recommande donc :

Recommandation 3 : Que le gouvernement augmente la valeur des bourses remises à la relève en recherche par les conseils subventionnaires – valeur qui stagne depuis presque deux décennies – et qu'il établisse la nouvelle valeur annuelle comme suit : 25 000 \$ au 2e cycle, 35 000 \$ au 3e cycle et 45 000 \$ pour les stagiaires postdoctoraux;

Recommandation 4 : Que le gouvernement indexe annuellement la nouvelle valeur des bourses remises à la relève par les conseils subventionnaires, de façon à maintenir l'attractivité des études aux cycles supérieurs, et ce, dans tous les domaines;

5. INVESTISSEMENTS DANS LE BUDGET DE BASE DES CONSEILS SUBVENTIONNAIRES

Les quatre piliers du financement de la recherche au Canada sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les 13 Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Cette structure favorise la transparence, l'indépendance et le financement conséquent des trois grandes familles disciplinaires et des infrastructures nécessaires à leur déploiement. Elle permet l'évaluation des projets en fonction des critères d'excellence du domaine ou de la famille disciplinaire qui leur sont propres et elle garantit la pertinence scientifique et sociale des recherches financées par le gouvernement par une évaluation rigoureuse des spécialistes de chacun de ces champs.

Or, le financement canadien accordé à la recherche n'est pas à la hauteur du potentiel de la communauté scientifique canadienne et de la capacité du Canada de contribuer à sa prospérité, d'une part, et à la résolution des grands enjeux de société, d'autre part, enjeux qui requièrent des collaborations internationales de haut niveau.

À cet égard, la figure suivante est éloquente. Les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent que l'investissement en recherche et développement au Canada a toujours été en-deçà de la moyenne des pays de l'OCDE, évaluée à 3 % du PIB, de 2000 à 2010.

Mémoire — _____

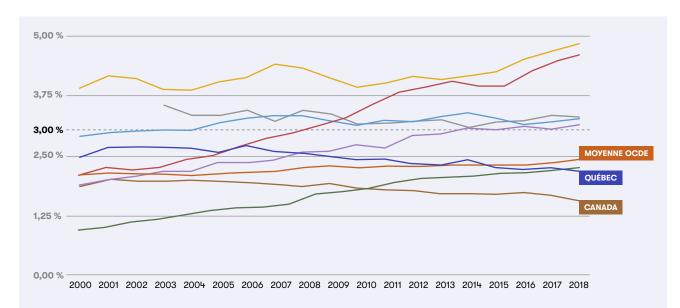


FIGURE 1. POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) CONSACRÉ À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT²

En s'appuyant sur le Rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, l'Acfas recommande :

- CHINE - CORÉE DU SUD

MOYENNE OCDE

Recommandation 5 : Que le gouvernement augmente le budget de base total des conseils subventionnaires d'au moins 10 % par année pendant cinq ans pour leurs programmes fondamentaux de subventions.

— ISRAËL −

- CANADA

- JAPON

SUÈDE

6. CRÉATION DE LA FONDATION CANADIENNE DU SAVOIR ET DE LA SCIENCE

Dans le cadre du mémoire qu'elle a déposé auprès du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, l'Acfas recommandait la création d'un organisme « qui aurait la responsabilité de définir une vision globale de la recherche canadienne et des actions concertées à l'échelle nationale, qui jouerait un rôle de vigie et de conseil pour déterminer les grandes orientations et les priorités du gouvernement, qui assurerait la promotion, la gestion et l'efficience des programmes inter-organismes et qui travaillerait à la mise en commun des données décrivant les activités et les résultats de recherche effectués avec le financement public du pays ». C'est donc avec enthousiasme qu'elle salue, dans le Rapport rendu public par le comité, la recommandation visant la création de la Fondation canadienne du savoir et de la science.

À cet égard, l'Acfas recommande :

- ALLEMAGNE

- OUÉBEC

Recommandation 6 : Que le gouvernement crée la Fondation canadienne du savoir et de la science et qu'il en assure le financement pérenne, à compter du budget 2024, sans diminuer le budget de base total des conseils subventionnaires.

² Source pour le Québec : https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm, consultée le 30 avril 2021. Source pour les autres pays : https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm, consultée le 30 avril 2021.

